**Règlement Technique Décembre 2018 Non combativité**

**t.124**

**Non combativité**

Il y a non combativité lorsqu’il s’écoule une minute de combat sans touche ou sans touche portée

hors de la surface valable.

Lorsque l'un ou les deux tireurs font preuve de **non-combativité**, l'arbitre donne immédiatement le

commandement de « Halte ! ».

**1 Epreuve individuelle - Élimination directe**

Lorsqu'il y a, pour la première fois, une minute de non-combativité, l'arbitre sanctionne l'un ou les

deux tireurs d'un carton jaune P comme suit :

a) Si les deux tireurs sont ex æquo: l'arbitre sanctionne les deux tireurs d'un carton jaune P.

b) Si les deux tireurs ne sont pas ex æquo: l'arbitre sanctionne d'un carton jaune P le tireur qui a le

score le plus bas.

Lorsqu'il y a, pour la deuxième et la troisième fois, une minute de non-combativité, l'arbitre

sanctionne l'un ou les deux tireurs d'un carton rouge P comme suit :

c) Si les deux tireurs sont ex æquo: l'arbitre sanctionne les deux tireurs d'un carton rouge P.

d) Si les deux tireurs ne sont pas ex æquo: l'arbitre sanctionne d'un carton rouge P le tireur qui a le

score le plus bas.

Suivant l’attribution de tout carton rouge P pour refus de combattre, les tireurs combattent jusqu'à

la fin de la période au cours de laquelle le carton rouge P a été attribué.

Lorsqu’il y a, pour la quatrième fois, une minute de non-combativité, l'un ou les deux tireurs qui

a/ont déjà reçu deux cartons rouges P, reçoit/reçoivent un carton noir P.

Si les deux tireurs sont ex æquo et reçoivent simultanément des cartons noirs P, le tireur avec le

meilleur classement de la FIE remporte le match.

**2 Epreuve par équipes**

Lorsqu'il y a, pour la première fois, une minute de non-combativité, l'arbitre sanctionne l'une ou les

deux équipes d'un carton jaune P comme suit:

a) Si les deux équipes sont ex æquo: l'arbitre sanctionne les deux équipes d'un carton jaune P.

b) Si les deux équipes ne sont pas ex æquo: l'arbitre sanctionne d'un carton jaune P l'équipe qui a

le score le plus bas.

Lorsqu'il y a, pour la deuxième et la troisième fois, une minute de non combativité, l'arbitre

sanctionne l'une ou les deux équipes d'un carton rouge P comme suit:

c) Si les deux équipes sont ex æquo: l'arbitre sanctionne les deux équipes d'un carton rouge P.

d) Si les deux équipes ne sont pas ex æquo: l'arbitre sanctionne d'un carton rouge P l'équipe qui a

le score le plus bas.

**Règlement Technique Décembre 2018 Non combativité**

Suivant l’attribution de tout carton rouge P pour refus de combattre, les tireurs combattent jusqu'à

la fin du relais au cours duquel le carton rouge P a été attribué.

Lorsqu’il y a, pour la quatrième fois, une minute de non combativité, l'une ou les deux équipes qui

a/ont déjà reçu deux cartons rouges P reçoit/reçoivent un carton noir P.

Une équipe qui a reçu un carton noir P peut recourir au tireur remplaçant, s’il y en a un et si aucun

remplacement n'a été fait précédemment pour des raisons tactiques ou médicales. Si un

remplacement est effectué suivant un carton noir P, aucun autre remplacement ne peut être

effectué, même pour des raisons médicales.

Si aucun remplacement ne peut être effectué suivant l'attribution d'un carton noir P (parce qu'il n'y

a pas de tireur remplaçant ou que le tireur remplaçant a déjà été utilisé précédemment), l'équipe

sanctionnée par un carton noir P perd le match.

Si les deux équipes sont ex æquo et reçoivent simultanément des cartons noirs P, l'équipe avec le

meilleur classement de la FIE remporte le match.

**3. Pour les épreuves individuelles et par équipes**

a) Les cartons jaunes P (avertissement) et les cartons rouges P (touche de pénalisation) reçus lors

d'un match ou une rencontre ne sont valables que pour le match ou la rencontre en cours. Ces

sanctions ne sont pas transférables au match ou à la rencontre suivants.

b) Le carton noir P indique une disqualification pour non combativité répétée. Dans ce cas, la

suspension de 60 jours ne s'applique pas le tireur ou l'équipe sanctionnés conservent leur position

au classement ainsi que les points obtenus jusqu'au moment de la disqualification.

c) L'arbitre doit inscrire ces cartons jaunes P, rouges P et noirs P séparément sur la feuille de

match ou de rencontre. Les sanctions infligées pour non combativité ne sont pas cumulables avec

d'autres sanctions reçues.

d) Dans les épreuves individuelles et par équipes, si, à la fin du temps réglementaire, il y a égalité

des scores, les articles t.40.3 et t.41.5 s'appliquent.